

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 avril 2015**

Date de la convocation : 13 avril 2015 Date d'affichage : 07 avril 2015	Nombre de membres en exercice : 7 Nombre de votants : 4 Nombre de procuration : 0
<i>L'an deux mille quinze, le 13 avril 2015, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 07 avril 2015, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Louis Jean BOREL</i>	Présents : BOREL Louis Jean, PAVIER Denis, PEAGNO Jean-Pierre, PELTIER Ludivine, Absents ayant donné procuration :
Secrétaire de séance : Jean-Pierre PEAGNO	Absent(s) excusé(s) : Joël MAZALAIGUE, Thomas VERNAY, Jonathan GRANON

ORDRE DU JOUR (ouverture de la séance à 17 heures 00)

1. Approbation du procès-verbal du 07 avril 2015
La lecture du procès-verbal du registre des délibérations du 07 avril 2015 ne fait l'objet d'aucune remarque, ils sont adoptés à l'unanimité.
2. Délibération 1/2015 – 13/04/2015 – Vote du budget primitif de la commune de GLANDAGE 2015
Le budget primitif 2015 est présenté par Monsieur Louis Jean BOREL, Maire de GLANDAGE et s'équilibre en dépenses et en recettes,
- en fonctionnement : 264 259.04 €
- en investissement : 653 587.76 €
Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2015 de la commune de GLANDAGE.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
3. Délibération 2/2015 – 13/04/2015 – Vote du budget eau et assainissement de la commune de GLANDAGE 2015
Le budget eau et assainissement 2015 est présenté par Monsieur Louis Jean BOREL, Maire de GLANDAGE et s'équilibre en dépenses et en recettes,
- En section d'exploitation : 61 206.83 €
- En section d'investissement : 558 402.01 €
Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget eau et assainissement 2015 de la commune de GLANDAGE.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
4. Délibération 3/2015 – 13/04/2015 – Vote du budget Régie des transports de la commune de GLANDAGE 2015
Le budget Régie des transports 2015 est présenté par Monsieur Louis Jean BOREL, Maire de GLANDAGE et s'équilibre en dépenses et en recettes,
- En section d'exploitation : 27 190.92 €
- En section d'investissement : 18 386.50 €
Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget Régie des transports 2015 de la commune de GLANDAGE.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.